

COMMUNICATION DE M. COMHAIRE.  
MUSÉE DE FOLKLORE, V (1).  
UN JEU D'ENFANT DISPARU : « FÉ RIV'NI L'OUHAI  
SO L'CROSS ».

Il est difficile de qualifier en français, et de façon claire, brève, nette, ce jeu d'enfant qui a totalement disparu. Les vieux Liégeois l'ont parfaitement connu; ils usaient, au temps de leur jeunesse, d'une expression explicite, mais un peu longue : *Fé riv'ni l'ouhai so l'cross*, faire revenir l'oiseau sur la béquille (2), au perchoir.

Ce jeu (3) consistait, en effet, à circuler en rue avec une petite béquille ou perchoir de bois (4), haut de un mètre environ, sur

---

(1) Communication faite à la Société d'anthropologie de Bruxelles, le 25 mars 1907. Voir : *Musée de Folklore*, I (29 mai 1893). (BULL. DE LA SOC. D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES, t. XII, pp. 77-81). — II (18 décembre 1893). (IBIDEM, t. XII, pp. 282-287). — III et IV. (L'HABITATION DANS LES HAUTES-FAGNES DE L'EST [30 juillet 1894], t. XIII, pp. 251-276.)

(2) *Cross*, *kross*, béquille d'infirmes, de boiteux. bâton à traverse supérieure, en T. Aussi, par extension, bâton pastoral, crosse d'évêque.

CAMBRÉSIER, *Dictionnaire wallon-français*. Liège, M. DCC. LXXXVII. — L. REMACLE, *Dictionnaire wallon et français*. Liège, M. DCCC. XXIII. — J. HUBERT, *Dictionnaire wallon-français*. Liège, 1853; 2<sup>e</sup> édition, 1857. — MARTIN LOBET, *Dictionnaire wallon-français*. Verviers, 1854. — H. FOIRIS, *Dictionnaire liégeois-français*. Liège, 1874.

Ce dernier, seul, parle du jeu : « *Fé riv'ni l'ouhai so l'cross*, faire revenir l'oiseau sur la crosse, jeu d'enfant; faire revenir l'oiseau au réclame. »

GRANDGAGNAGE, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, 1845, ne traite pas de ce mot.

ALBIN BODY, *Vocabulaire des tonneliers, tourneurs, ébénistes, etc.* (BULL. DE LA SOC. LIÉG. DE LITT. WALLONNE, t. X, pp. 244-245), dit : *crossé*, béquille, bâton de berger. Roquefort : *cros*, béquille; Diéz, v<sup>o</sup> *croccia*, ancien wallon *croce*. (Cartulaire de Bouvignes.)

(3) Renseignements de MM. Léon Béthune, Joseph Defrecheux, Charles Florenville, et d'autres.

(4) Une baguette de noisetier spécialement, le bois est résistant et se polit facilement.

lequel se tenait un oiseau retenu simplement par une ficelle, ou, plus exactement, un bout de fil gris. L'oiseau, généralement un gros-bec (verdier), un moineau <sup>(1)</sup>, un tarin, était attaché au moyen d'une double bretelle ou corselet (*ine brâye*) <sup>(2)</sup>, en fines lamelles de peau, passant autour du cou et autour de la queue, de façon à laisser les ailes parfaitement libres; les deux bretelles étaient réunies, entre les pattes, à un anneau également de peau, qui servait à retenir la ficelle. Celle-ci, longue de 2 mètres au plus, était, à l'autre bout, liée au perchoir. Les enfants, tenant haut la « crosse », lui imprimaient un petit coup sec, puis deux plus forts, qui faisaient perdre l'équilibre à l'oiseau. Projeté dans le vide, celui-ci se mettait à voler, jusqu'à ce que la ficelle lui rappelât que sa liberté n'était que fictive; alors, voletant, éperdu, il ne trouvait un point d'appui que sur le perchoir, qui, aussitôt, lui était présenté, aimablement. C'était *fé riv'ni l'ouhai...* <sup>(3)</sup>.

Le jeu en soi était parfois un peu cruel. Il arrivait qu'on attachât la ficelle à la patte de l'oiseau lorsqu'on n'avait pas eu souci de lui acheter une bretelle... C'est ainsi que les deux seules fois où j'ai vu pratiquer ce jeu, on martyrisait de cette façon le pauvre oiselet. Il arrivait aussi que celui-ci, dans les débuts de l'apprentissage, par exemple, venait à perdre la tête et à ne pas voir le perchoir qui lui était présenté, et finalement se laissait choir, épuisé, au bout de la corde <sup>(4)</sup>.

Le jeu était commun à Liège, il y a quarante, cinquante ans, bien que des parents, plus sensibles de caractère ou d'éducation, le défendissent à leurs enfants. On pouvait, à l'époque de la tenderie surtout, acheter sur *la Batte* <sup>(5)</sup> le jeu complet, le perchoir avec

---

(1) Le moineau est le plus rebelle à ce genre d'exercice.

(2) Plus exactement *brayette*, petite *braie*, en wallon — le Wallon est, perpétuellement, sarcastique, imagé — *pantalon*, « petit pantalon ».

(3) D'après DELAITE (*Glossaire des jeux wallons de Liège*, 1889, p. 24), les joueurs « rappellent », sifflent de certaine façon. Nous ignorons ce détail.

[Depuis la rédaction de notre notice, nous avons appris qu'en effet les enfants *hufflaient* (sifflaient) d'une certaine façon. C'était l'appel pour faire revenir l'oiseau.]

(4) Il arrivait souvent que des marchands peu scrupuleux avaient la cruauté, en extrayant l'oiseau de la cage pour le remettre à l'acheteur, de presser du pouce la poitrine du petit animal. Celui-ci « avait son coup » et vivotait deux ou trois jours!... On en vendait d'autant plus.

(5) Marché important à Liège, au bord de la Meuse. Son nom lui vient de l'établissement, en 1639, d'un bâtardeau, digue, « batte » en wallon liégeois.

Le poète GUILLAUME DELARGE, décrivant *Li Batte di Lige* (BULL. DE LA SOC.

l'oiseau muni de ses bretelles, son « petit pantalon », qu'il gardait perpétuellement même réintégré dans sa cage. Les bretelles étaient identiques à celles qu'emploient les tendeurs à disposer leurs « appâts », *li mow*, disent-ils ici (1).

Le suprême de l'art, en la matière, n'était nullement de retenir l'oiseau captif, mais de le laisser en liberté. Bien dressé, il venait de son chef se reposer, après quelques envolées — et parfois l'oiseau docile se permettait-il d'aller sur les appuis de fenêtres, sur les toits voisins, — se reposer, disons-nous, sur le perchoir de son maître. Il arrivait même que le perchoir disparaissait et l'on me citait hier (2) le cas d'un des frères R..., de la rue Maghin, qui faisait revenir l'oiseau sur le poing (3).

D'emblée, ce détail intéressant va vous expliquer l'origine de ce jeu d'enfant. C'est à l'imitation des fauconniers qu'il est né. La chasse au faucon fut naguère grandement en honneur dans nos pays occidentaux (4). Elle a persisté en Hollande et en Écosse, et fut de tout temps en Orient (5). Les varlets portaient, sur le poing gantelé, l'oiseau de proie qu'ils décapuchonnaient dès qu'un héron, une

---

LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE, 2<sup>e</sup> série, t. III [xvi], 1878, vers 79-80), dit :

Des autes estît tot l'timps avou l'crosse élevée  
Po fer riv'ni l'ouhai so l'pîce qu'esteut creuh'lée;

et plus loin :

Et l'vîs Matisalé....  
Vindéf des pétits hernas, des brâies....

(1) « *Li mowe* », c'est une espèce de petite perche en bois, à laquelle est attaché, au moyen d'une ficelle, un oiseau vivant. Les tendeurs soulèvent de temps en temps cette perche pour faire voleter l'oiseau, qui, par là, attire ses frères dans le piège. (*Bull. de la Soc. liégeoise de littérature wallonne*, t. X, p. 182 et p. 148, notes de JOSEPH DELBŒUF et A. HANAY).

D'où un dicton : *c'est l'ouxhai qu'est so l'mow*.

*I mâk inn ouhai po mett al'mow* (FORIR, *loc. cit.*, II, p. 312). Voir une poésie de J.-G. DELARGE, *Li tindeu*. (BULL. cité, t. VII, 1863, pp. 61-67.)

(2) Renseignements de M. Joseph Defrecheux.

(3) C'est si vrai que FORIR, dans son *Dictionnaire* (II, p. 197), dit : *l'ouhai so l'kross*, l'oiseau « de poing ».

(4) Les ducs de Brabant avaient des fauconneries à Boitsfort, Hérenthals...

A titre de curiosité, il y a lieu de signaler une « Roche aux Faucons », banc et crête de rochers au bord de l'Ourthe en face d'Esneux. D'où peut venir ce qualificatif? (Voir un article descriptif de ce site dans *Journal de Liège*, 19 août 1904).

(5) Voir un article récent de la revue *Lectures pour tous*. Paris, Hachette, septembre 1906.

[Depuis la rédaction de notre communication, ont précisément paru : G. DUPONT

corneille, un faisan ou toute autre proie, était en vue... Et les gamins de l'époque commencèrent à martyriser moineaux, verriers et tarins!

Le jeu a disparu, à Liège, il y a une quarantaine d'années. On m'assurait <sup>(1)</sup> que c'était en vertu d'une décision de l'Administration communale, d'un arrêté de police du bourgmestre. Cependant les « règlements » des 10 mars 1825, 26 juin 1827 et 21 juillet 1854, et l'« avis » du 7 avril 1899, concernant les jeux d'enfants <sup>(2)</sup>, ne font nulle mention de notre jeu de cross <sup>(3)</sup>.

A-t-il existé en dehors de Liège? — C'est incontestable.

A Verviers, par exemple <sup>(4)</sup>, nous lisons dans une description pittoresque des mœurs d'autrefois <sup>(5)</sup> : « Le fils d'un bon bourgeois avait parfois un chardonneret ou un tarin enlacé dans un morceau de peau y attaché par un fil correspondant à une croix en bois. On lançait l'oiseau qui s'envolait sur une fenêtre ou sur un toit et, en le sifflant, on le tirait par le fil. L'oiseau venait se reposer sur la croix. Que d'envie ce jeu faisait naître à celui qui ne pouvait se le procurer <sup>(6)</sup>! » Et M. Henri Poetgens, l'auteur anonyme du passage précédent, dans son intéressante étude sur les vieux jeux d'enfants de cette ville <sup>(7)</sup>, ne fait que citer sans plus (p. 316) « *les oùhês so l'crosse* ».

A Bruxelles, il n'était guère inconnu il y a quarante-cinq ans <sup>(8)</sup>.

---

FERRIER, *Chasse au Faucon* (JOURNAL DES DÉBATS, Paris, 12 août 1907 et LA MEUSE, Liège, 13 août [matin]). — *Coutumes persanes, Chasse au Faucon* (*Lettre de Téhéran*) (JOURNAL DES DÉBATS, Paris, 1<sup>er</sup> octobre 1907, et LA MEUSE [rose] de ce jour). — MAURICE DES OMBIAUX, *La Chasse au Faucon* (LA MEUSE [rose], 18 avril 1908).

(1) Renseignements de MM. Joseph Defrecheux et Charles Florenville.

(2) Renseignements de M. Wibrin, archiviste communal.

(3) Il y est fait mention d'un jeu de « cross », mais c'est le jeu de « crosse » qui, lui, est le jeu de « cross » anglais.

(4) Le *Dictionnaire* de MARTIN LOBET (1854) ne le mentionne pas. Mais cela, on le comprend, ne prouve rien, tout comme nous l'avons vu pour les *Dictionnaires* liégeois.

(5) JOSEPH KRAHLI [Henri Poetgens], *Coutumes et silhouettes du Verviers ancien*. Verviers, Nicolet, 1895.

(6) [Lors d'une excursion récente dans le pays de Verviers, des tendeurs me certifièrent qu'à Herve, à la fête, on voyait encore des enfants occupés à *fê riv'ni Pouhai*.]

(7) *Anciens jeux verviétois* dans *Bull. de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, vol. VII, pp. 277-318, 1906.

(8) Renseignements de M. Alfred Harou.

On l'achetait au marché aux oiseaux de la Grand'Place ou au marché Saint-Jean, à la galerie du premier étage, en entrant par la rue Duquesnoy. C'étaient des perchoirs assez longs, parfois des baguettes d'arbre munies encore de branchettes accessoires; à la saison des cerises, on ornait la tige de ces fruits vermeils, double attrait pour les bambins. C'étaient surtout des tarins et des chardonnerets, les petites victimes. Le tout s'appelait, en marollien, une *ardonje*.

Et Anvers l'a certes connu. Une des plus belles toiles de Rubens <sup>(1)</sup>, précisément celle où il fixa avec tant d'amour et de talent les traits de ses deux fils <sup>(2)</sup>, montre le jeune Nicolas Rubens tenant de la main droite une béquille très courte <sup>(3)</sup>, alors qu'il va rattraper de la main gauche un chardonneret <sup>(4)</sup> qui s'enfuit avec le « fil à la patte <sup>(5)</sup>... »

Cette expression bien connue, qui me vient sous la plume, m'en rappelle une autre, liégeoise celle-ci, et qui, comme la première,

---

(1) C'est ce tableau qui a motivé la présente étude, à la suite de la demande faite par M. Fierens-Gevaert, chargé de cours à l'Université de Liège, qui professait à ce moment sur le « colosse » anversois.

(2) A la galerie Lichtenstein. Reproduit entre autres : ADOLF ROSENBERG, *P. P. Rubens, des Meisters Gemälde in 551 Abbildungen* 1905, S. 278. — ÉMILE MICHEL, *Rubens, sa vie, son œuvre et son temps*, p. 373.

(3) Les deux seules fois où j'ai pu observer ce jeu à Liège, la crosse était très courte — la tradition était perdue. Car je crois qu'une béquille longue présentait l'avantage de mieux garer la main et le bras du joueur, des « oublis » de l'oiselet.

La crosse du petit Nicolas Rubens porte deux grelots.

(4) Une autre toile de Rubens, une *Sainte famille*, actuellement au Wallraf-Richartz-Museum de Cologne (reproduite entre autres, AD. ROSENBERG, *loc. cit.*, p. 420) montre le petit Saint-Jean tenant une « crosse », très courte encore, alors que l'Enfant Jésus saisit le fil au bout duquel un chardonneret tire de l'aile.

Je trouve encore, au Musée d'Anvers une toile de Corneille de Vos, *Portraits de famille*, où la fillette, joyeuse, va agiter le trébuchet muni de ses deux grelots, sur lequel pose — « pose » deux fois! — un chardonneret.

On peut voir encore une crosse dans une des remarquables et spirituelles gravures de Jean-Théodore de Bry, de Liège, alors (1596), à Franckfort. (*Emblemata saecularii mira et iucunda varietate, per Io. Theodorum et Io. Israellem de Bry. Francoforti, anno M.D.XCXVI*, p. 61) où l'on voit un fier-à-bras, un matamore (dont l'armure est couverte de lapins, et dont le glaive n'est qu'un perchoir où se trémoussent singes et volatiles), qui tient une « crosse » à laquelle est retenue une chouette.

(5) Un jeu assez semblable consiste à retenir avec un fil un hanneton (*abalowe*, en liégeois; *prinkère*, en marollien).

dérive du jeu dont il s'agit. Il est charmant, bien qu'un tantinet prétentieux, ce *spot*, ce proverbe : tel l'amoureux qui, en brouille avec son amante, se vante, sachant que la volage lui est encore attachée : « Oh ! je la ferai revenir à moi, *ji l' freus riv'ni so l'cross* <sup>(6)</sup> ! » Telle aussi une épouse, dont le mari papillonne sans vergogne, et qui, philosophe ou encore qui veut en faire accroire au public, vient prétendre : « Oh ! *ji soreus l' fè riv'ni so l'cross* ! »

#### DISCUSSION.

Plusieurs membres, notamment MM. DE PAUW et TEIRLINCK, signalent l'existence de ce jeu dans un grand nombre de villes flamandes et à Bruxelles. Mais il convient de reconnaître qu'il est partout en voie de disparaître.

M. JACQUES ajoute que M. Comhaire fait erreur en disant qu'à Bruxelles oiseau et perchoir s'appelaient *ardonje* : *ardontje* était le nom de l'oiseau, le sizerin, espèce de petite linotte; le perchoir s'appelait *kricksche*, corruption de *kreksche*, petite béquille, et le corselet de l'oiseau, *broeksche*, petit pantalon. Il y a au moins une quarantaine d'années qu'il n'a plus vu ce jeu à Bruxelles.

(6) Ramener à soi une personne, dit FORIR, *loc. cit.*, II, p. 197.

Il est extrêmement curieux de noter que le fameux *Dictionnaire des spots ou proverbes wallons* de JOSEPH DEJARDIN (Liège, 1863), auquel ont collaboré tant d'écrivains wallons, omet précisément notre dicton.